

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 16

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Février 1962

Attaque d'un linguiste

Un linguiste, professeur aux universités de Berne et Neuchâtel, M. G. Redard, a daigné se pencher sur notre modeste bulletin, et lui consacrer une chronique de première page au Journal de Genève (18 déc. 1961). Il l'a fait, il est vrai, avec condescendance ; mais comme ce ton lui est habituel, même quand il critique d'autres professeurs, ses pairs ou ses aînés, nous ne nous sommes pas étonnés. Tout le monde ne peut pas avoir la modestie et la bienveillance — vraie marque de supériorité — de son illustre maître Max Niedermann.

Malheureusement, il arrive à M. Redard de lire de travers. Ayant vu dans notre numéro de septembre 1960 que notre association internationale se proposait de publier un bulletin de documentation sur les questions de français, il a cru qu'il s'agissait du présent bulletin (dont il lisait le numéro 3 !), et s'est donné le ridicule d'ironiser sur son défaut de « documentation », ses attendus « sommaires », et de nous reprocher de ne « rien » dire « sur la syntaxe »... Comme si nous pouvions donner des cours de syntaxe dans cette page ! M. Redard n'a pas compris non plus que notre publication, destinée en premier lieu à des journalistes pressés, devait être, par définition, concise et pratique.

Mais il y a plus grave dans sa façon de présenter « Défense du français ». Il s'en est pris, en effet, à quelques points d'importance secondaire, soigneusement triés, laissant de côté tout le principal, ce qui fait 90 % de la substance de ce bulletin : la lutte contre les anglicismes, les néologismes barbares, les germanismes, le charabia sportif. Ce procédé éliminatoire lui a permis de taxer la rédaction de « purisme extravagant » (car M. Redard aime qu'on dise « une parution », « contacter quelqu'un », « depuis la fenêtre », « par ailleurs », etc.) et de *laisser ignorer à ses lecteurs l'essentielle raison d'être de cette publication.*

Atteint par nos propos sur Maurice Grevisse (No 14), M. Redard, pour qui l'usage est sacro-saint, a pris la défense de ce grammairien, dangereusement tolérant, en l'identifiant à Vaugelas. Or, ce que Vaugelas enseignait, c'était *le bon usage*, « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour » : voilà qui restreignait singulièrement le champ d'exercice ! Alors qu'aujourd'hui, l'usage n'est plus le fait d'une élite de gens cultivés, mais de tout le monde, et principalement des journaux, de la radio et de la publicité.

D'autre part, Vaugelas admettait les néologismes (français !) dans les cas où ils comblaient utilement des lacunes. Or, nous luttons ici contre les néologismes inutiles, et principalement d'origine étrangère.

Nous avons répondu au Journal de Genève, qui a publié notre texte (en 13e page...) le 27 janvier 1962. Dans sa réplique, M. Redard a ergoté sur quelques détails ; sur les points essentiels (bon usage, néologismes), il n'a rien trouvé à répondre.

Si ce professeur, et le Journal de Genève avec lui, tiennent à contribuer efficacement à la décadence du français et à son envahissement par les vocables étrangers, c'est leur affaire. Qu'ils laissent du moins en paix ceux qui se sont donné pour tâche de combattre le laisser-aller actuel.

Un brin de syntaxe tout de même

On voit de temps en temps dans nos journaux une grande page de publicité pour une nouvelle méthode d'enseignement du français. On y trouve les attestations de quelques personnalités. En voici une : « A qui veut ou doit apprendre le français seul, on ne saurait conseiller méthode plus claire, plus sûre, plus fructueuse ».

L'auteur de ces lignes voulait dire évidemment : « A qui veut ou doit apprendre seul le français », c'est-à-dire sans professeur. La tournure employée concerne les personnes qui voudraient apprendre le français à l'exclusion d'une autre langue. (Cet auteur est un linguiste connu, professeur aux universités de Berne et Neuchâtel.)

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).